



RÉFORME DES RETRAITES

Champ de mines en vue pour le Gouvernement !



Depuis le mois de juillet, la concertation sur la réforme des retraites n'a pas connu d'évolution. La prochaine réunion avec les partenaires sociaux est prévue le 10 octobre.

Où en sommes-nous ?

À ce jour, les thèmes de l'architecture du système cible, des droits non contributifs et les droits familiaux et conjugaux ont été évoqués, mais sans détails concrets sur les intentions du Gouvernement. Les questions de gouvernance, de pilotage et la transition entre la situation actuelle et projetée n'ont pas encore été abordés. Il existe un risque que cette concertation ne soit que de façade comme sur la réforme du code du travail.

Une réforme pour des économies ?

Alors que le Gouvernement avait annoncé que la réforme ne viserait pas à faire des économies sur le montant des retraites, le doute est permis au regard des annonces tant de désindexation des pensions des prix que de l'augmentation de la CSG.

Pour l'Alliance CFE UNSA Énergies, la retraite n'est pas la garantie d'un minimum vieillesse mais d'un maintien d'un niveau de vie proportionnel aux revenus de la vie active.

La CFE-CGC demande que l'indexation sur les prix des pensions soit maintenue.

Vers un système à points ?

Le principe des comptes notionnels semble abandonné, et la mise en place d'un système à points est fortement évoquée. Si celui-ci prend en compte l'ensemble d'une carrière professionnelle, il permet toutefois aux pouvoirs publics de piloter la masse financière des retraites par la valeur d'achat du point (via les cotisations sur les salaires) et par la valeur de service du point (pour le calcul de la pension). Ce système est lisible mais peut-être moins prévisible pour le salarié.

La mise en place d'un régime unique est un projet d'une extrême complexité technique. Il existe de nombreuses différences entre les secteurs privé, public, les régimes spéciaux et les indépendants.

L'intégration des primes dans le calcul des retraites créerait également une distorsion importante entre les salariés ou fonctionnaires qui en bénéficient et ceux qui n'en bénéficient pas.



Pour un système contributif et solidaire

Nous sommes attachés à conserver un système contributif qui préserve l'incitation à cotiser et à travailler pour assurer la pérennité du système par répartition.

Il faut aussi conserver des mécanismes de solidarité pour compenser certains trous dans la carrière professionnelle, pour lisser les impacts de la vie et pour garantir un niveau minimal de retraite. Cela concerne les droits pour les chômeurs, les droits familiaux (bonification, majoration pour famille nombreuse...) ou les droits conjugaux (réversion sans condition de ressources).

Quel calendrier ?

Le calendrier d'adoption de la future loi semble glisser dans le temps, puisque seule la première lecture du texte au Parlement est aujourd'hui évoquée à l'été 2019.

La réforme des retraites ne doit pas être un affrontement de génération, car jeune embauché ou futur retraité, cette réforme vous concerne toutes et tous.

La retraite fait partie de votre pacte social, quelle que soit votre durée de carrière dans les industries électriques et gazières.

L'Alliance CFE UNSA Énergies vous informera tout au long de la réforme, tant sur le niveau interprofessionnel qu'au niveau des discussions au sein de notre Branche.

Le + CFE UNSA

Sur la retraite, retrouvez toutes nos informations et nos fiches pratiques sur :

<https://cfe-energies.com/category/nos-publications/a-vos-droits/retraite/>

avec des réponses à vos questions sur :

- le compte-épargne jours retraite,
- les étapes clés d'un départ à la retraite réussi,
- se loger au moment de la retraite,
- les cotisations retraite à plusieurs régimes,
- la situation de handicap,
- la validation des périodes particulières,
- les avantages familiaux,
- le rachat des années d'étude.

**L'ALLIANCE CFE UNSA ÉNERGIES,
100% LIBRES... 100% VOUS!**

